



En ce début d'année nous allons devoir élire un nouvel adjoint à l'urbanisme et aux travaux car Monsieur Bruno Doré a décidé de se retirer de ce poste, tout en restant conseiller municipal. Je tiens à dire toute l'estime que j'ai pour le travail qu'il a accompli pendant ces quatre années et mon profond regret de sa décision. Malgré cela nous devons maintenant regarder devant nous. L'élection d'un prochain adjoint interviendra dès que Monsieur le Préfet aura pris en compte cette démission. J'ai proposé cette responsabilité aux élus du groupe Bien Vivre afin de permettre l'ouverture qu'ils disaient souhaiter et à laquelle je m'étais engagée au cours du conseil municipal du 30 décembre. Mais ils ont refusé... Ma grand-mère avait bien raison, elle qui me disait souvent : *"Tu vois, dans la vie, il y a les disous et il y a les faisous..."* !



[Banquise-sur-Tarn]

Retrouvez le Tarn comme vous ne l'avez jamais vu
(ou alors, il y a très très longtemps... (pages 8 et 9))

Le site de Marssac va être mis en ligne fin mars. Il comprend une rubrique "découvrir Marssac" pour laquelle nous recherchons des photos ou des cartes postales anciennes de Marssac. Si vous en possédez n'hésitez pas à les amener en mairie afin que nous puissions les scanner et les intégrer dans notre site. La mémoire de Marssac se perd peu à peu. Aidez-nous à en capter les images et à les faire découvrir au plus grand nombre. D'avance merci à vous.



PRECISION

Marssac info, journal municipal
d'information

Directrice de la publication :
Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :
P. Crépin, T. Stéfanon avec la
participation des commissions
municipales et des associations
Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Les élections présidentielles et législatives vont mobiliser les élus pendant quatre dimanches. Comme à chaque élection nous ferons également appel à la bonne volonté des bénévoles des associations et des relais de quartier. Mais par expérience nous savons que nous recherchons toujours des personnes disponibles au dernier moment. Afin de mieux anticiper nous invitons tous ceux qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour l'organisation de ces élections à se faire connaître dès maintenant à l'accueil de la mairie. Merci à tous ceux qui feront ce geste citoyen.

L'été indien s'est attardé longtemps chez nous avant que les rigueurs de l'hiver ne s'imposent avec force. Pascal, notre adjoint à la communication, a fixé pour vous ces instants gelés et magiques qui tout à la fois figent et irisent notre belle rivière Tarn. Je vous en souhaite une belle découverte.

Bien à vous,
Anne-Marie Rosé

[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Inauguration des peintures de l'église	p 5
Du côté des entreprises	p 6
Lutter contre les frelons asiatiques	p 7
Le Tarn gelé	p 8 & 9
L'Assemblée Générale des Aînés Ruraux	p 10
FNACA : deux dates importantes	p 10
Les propositions d'Autan pour soi	p 11
Retour sur les grands froids avec le Syndicat des eaux	p 12
Compte rendu du Conseil	p 13 à 15
Numéros utiles	p 15
Elections 2012	p 16
Participez aux opérations de vote	p 17
Ambiance 100% country à Marssac	p 17
Bibliothèque "la vieille cantine"	p 18
La parole à "Bien vivre"	p 18
Vide Dressing du Comité des fêtes	p 19
Les 50 ans du club de foot	p 20



Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Les travaux sur notre commune

Le stade annexe retrouve son éclairage



Les fortes rafales de vent de novembre avaient eu raison des poteaux de bois soutenant l'éclairage du terrain annexe du stade Désiré Gach. Ils viennent d'être remplacés par deux solides poteaux de béton par l'entreprise Chamayou qui a remis également en place les anciens projecteurs.

Petit plus de cette intervention : la municipalité a fait ajouter un projecteur supplémentaire pour éclairer l'aire de jeu multisports qui se trouve à proximité.

Rénovation du bureau des élus à la mairie



Les années passant, sol ancien et tapisseries défraîchies avaient grand besoin d'un coup de neuf. Ce sont les agents municipaux qui ont pris ce chantier en main. Pose d'un parquet neuf et peinture des murs sont au programme. Les élus vont bientôt retrouver un bureau plus accueillant.



Rue de l'Eglise, les travaux reprennent

Comme partout ailleurs, le froid et le gel ont fortement ralenti le chantier qui s'est interrompu plusieurs jours. Machines et ouvriers sont à nouveau à l'œuvre pour terminer la pose des dernières bordures.



Fuite d'eau à l'école maternelle

C'est heureusement à la veille des vacances que deux fuites successives se sont manifestées sur les tuyaux d'eau sanitaire à l'école. Un dégât des eaux qui a mobilisé nos agents qui sont intervenus en urgence et ont rapidement limité les dégâts.



Ma trottinette, c'est la plus belle

Vélos, tricycles, trottinettes... tout ce qui roule a du succès dans la cour de l'école. Les vacances sont l'occasion pour nos agents de vérifier leur état et de procéder aux petites réparations en atelier.



Autres réparations dans les ateliers

Réparation aussi sur le mini tracteur indispensable pour l'entretien des espaces verts communaux.

Le Relais d'Eglise Marssacois communique

Cérémonie d'inauguration des peintures de l'église, le dimanche 11 mars à 9h00

**A l'occasion de l'inauguration
des nouvelles peintures inté-
rieures de l'Eglise St Orens de
Marssac, en présence de notre
maire Anne-Marie Rosé, et de
son conseil municipal,
Monseigneur Jean Legrez,
archevêque d'Albi fera sa
première visite pastorale sur
notre commune depuis sa
nouvelle installation dans le
Tarn.**

**La cérémonie d'inauguration
débutera à 9h00 précises, le
dimanche 11 mars 2012 à
l'église et sera suivie d'un
"Pot de l'Amitié" à la salle
paroissiale, rue du Nord.
Tous les Marssacois et les
Marssacoises sont conviés.
Venez nombreux, seul ou en
famille, le meilleur accueil
vous sera réservé.**

Francis Cappelaere





"CÔTE à CODE " rue des Ecoles



"Il en va des commerces comme de la vie. Certains s'en vont, d'autres arrivent. Petit point d'étape dans la vie du commerce et de l'artisanat marssacois."

Côté Code



Fabien HIBERT et Christian BOME, fondateurs et associés de la sarl EURO AUTO ECOLE ont ouvert une succursale à Marssac (après Gaillac et Lisle sur Tarn).

Ils privilégient le relationnel, l'accompagnement personnalisé des stagiaires tant sur le plan financier (gestion du budget) qu'éducatif, clés de la réussite des futurs conducteurs aux examens.

9 rue des Ecoles - Tél : 05 63 60 64 26

Côté Pizza

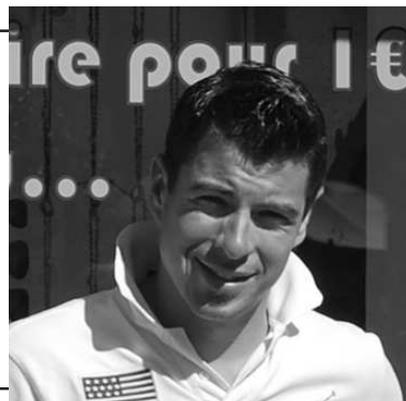


Après 19 ans de pizzaiolo à malaxer les "pâtons", Dominique PEREIRA a ouvert sa pizzeria new look. Il propose une large gamme de pizzas variées et de pâtes fraîches cuites au feu de bois, à consommer sur place ou à emporter.

9 bis rue des Ecoles - Tél : 05 81 02 36 30

Déménagement provisoire pour Mill'Optic

Suite à un important dégât des eaux survenu le 14 Février, votre opticien Philippe Millot a transféré son magasin, le temps nécessaire aux travaux de rénovation, **au 8 avenue de Toulouse chez Francis Fabre (en face du bureau de tabac)**. Il reste joignable au **05 63 53 37 27** et est ouvert aux heures habituelles. En espérant que ce contre temps causera le moins de désagrément possible à sa fidèle clientèle, Philippe fera le nécessaire pour vous accueillir à nouveau dans son magasin d'ici début Avril.





Contre les frelons asiatiques



Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

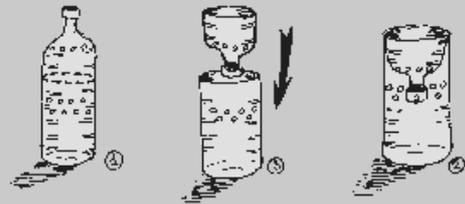
Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance).

Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Passée cette période, **vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)**

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.

C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, ayez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.



e-mail : gds33.frelon@orange.fr et pour en savoir plus : www.gironde.fr





L'assemblée Générale du Club des Aînés Ruraux

Notre Assemblée Générale du Club des Aînés Ruraux de Marssac s'est tenue à la salle des fêtes le Mardi 24 janvier 2012 devant nos adhérents venus nombreux.

Après une minute de silence, Mr le Président a ouvert la séance par ses vœux et un mot d'introduction. Il donne la parole à Mme la secrétaire générale Anne Marie NAVES pour le rapport moral de l'année 2011 de l'activité du club ; puis à la trésorière Mme GREGE Claudette pour le rapport financier; les deux rapports, d'une excellente tenue, furent approuvés et votés à l'unanimité.

Nous avons réélu les membres du bureau qui renouvèlaient leur mandat : Mmes PINERO, LEMAIRE, Mrs BELLETON, MAS, SIGAL.

Le Président a repris la parole et dit un mot sur l'année écoulée et a donné les orientations pour l'année



2012. Il a remercié l'assemblée pour la bonne tenue de cette réunion et a invité tout le monde à manger la galette des rois dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Président du Club des Aînés, Pierre ROCHE

Nous invitons les personnes qui le désirent à venir nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

M. Pierre ROCHE - 05 63 55 41 07

Mme NAVES Anne-Marie - 05 63 55 51 92

FNACA : deux dates importantes



Le 19 mars 2012

A l'occasion, du 50^{ème} anniversaire du Cessez le Feu en Algérie, la FNACA organise une cérémonie au Monument aux Morts le 19 Mars à 18h. A l'issue de cette commémoration la mairie de Marssac nous invite à prendre le verre de l'amitié tous ensemble.

Tous les Adhérents, ainsi que tous les Marssacois sont conviés à participer à ce 50^{ème} anniversaire du Cessez le Feu en Algérie.

Assemblée Générale de la FNACA le 14 avril 2012

L'Assemblée générale de la FNACA aura lieu le samedi 14 avril à 10h15 à la salle municipale de Marssac (extension). Après la réunion, pot de l'amitié suivi d'un repas animé par l'orchestre "Celia et ses Balladins".

Renseignements au 05 63 55 46 60 / 05 63 55 45 49



L'Association AUTAN POUR SOI propose...

L'association propose la pratique du Qi gong, Yoga et relaxation (adultes/ adolescents/ enfants) et du Tai Chi Chuan (adultes / adolescents).

Il y a encore de la place dans certains cours de yoga Qi gong et relaxation, ainsi que pour le yoga des enfants, n'hésitez pas à nous contacter. L'inscription au cours de Yoga du samedi matin peut se faire au trimestre mais aussi à la carte (carte de 5 séances à utiliser à la demande).



Cette pratique peut être très bénéfique pour les adolescents à quelques semaines d'un examen scolaire ou sportif. Elle peut leur permettre de découvrir comment mieux résister au stress. En ce qui concerne le Tai Chi Chuan une inscription en début d'année scolaire est souhaitable pour la progression du groupe.

A très bientôt
L'Association Autan pour Soi.

YOGA DES ADULTES ET ADOLESCENTS

Renseignements inscriptions
Christine Reynes
Enseignante de Hatha Yoga
(Yoga Traditionnel)
05 63 53 13 69

TAI CHI CHUAN Forme yang des 108 mouvements

Renseignements inscriptions
Yvonne Gilbert
Animatrice de loisirs sportifs
diplômée
05 63 53 12 78
06 85 80 57 11

ACTIVITES	LIEUX	SALLES	HORAIRES *
Qi Gong / Yoga Relaxation	Marssac	Dojo	Lundi 9h/10h30 & 20h45/22h15
Yoga Adultes et Adolescents	Marssac		Samedi 10h30/11h45
Yoga des Enfants 6/11 ans	Marssac	Dojo	Mercredi 10h45/11h45
Taï Chi Chuan débutants	Marssac	Salle municipale	Mardi 13h30/15h
Taï Chi Chuan avancés	Marssac	Salle municipale	Mercredi 20h/21h30
Taï Chi Chuan Débutants	Rivières	Salle municipale	Mardi 18h30/20h
Taï Chi Chuan Débutants	Gaillac	Salle Odelys	Mercredi 14h30/16h
Taï Chi Chuan Débutants	Terressac	Salle municipale	Lundi 19h/20h Avec La Gymnastique Terssacoise



Retour sur l'épisode de grand froid par François VERGNES, Président de notre Syndicat des Eaux

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je souhaite faire un point rapide sur le fonctionnement du service d'alimentation en eau potable durant cette période de grand froid. :

- sur la production et la distribution : l'eau pompée dans le Tarn affiche des températures particulièrement basses (2°), ce qui entraîne quelques adaptations au niveau du traitement. Le chlore ne s'évapore plus, ce qui peut augmenter l'odeur de chlore sans que cela ne pose de problème sanitaire bien entendu. **Nous n'avons pas subi de dégâts majeurs sur les installations grâce au travail d'hivernage** préventif mais aussi grâce à l'intervention des agents. Certains châteaux d'eau ont revêtu des parures de glace du plus bel effet mais personne ne souhaite vraiment que cela dure ! **Aucune coupure d'importance sur le réseau principal.**

- interventions chez les abonnés : elles ont été très nombreuses depuis le samedi 4 février. L'astreinte a été doublée le samedi et du personnel supplémentaire était en activité dimanche. Les équipes de deux, pour éviter tout incident, ont tourné durant le WE dans des véhicules équipés qui n'ont pas rencontré de problème de circulation. On constate que la grande majorité des interventions relève en fait de problèmes post-compteur et donc de la seule responsabilité des abonnés. **Toutefois,**

les agents ont pu dépanner certains abonnés en fonction de leur charge de travail et des situations rencontrées (personnes âgées, malades, habitat collectif...). Ces interventions s'inscrivent dans une logique de service et ne sont pas facturées. Elles doivent rester exceptionnelles. N'hésitez pas à attirer notre attention sur des cas de cette nature. De même, pensez à faire vérifier les installations scolaires dès que possible pour que nous puissions si nécessaire intervenir de façon organisée avant la reprise des cours.

- les courriers ou appels reçus depuis une semaine sont dans l'ensemble compréhensifs, les quelques réclamations virulentes provenant souvent d'abonnés n'ayant pas correctement préparé leur installation à la froidure. Nous avons constaté toutefois des défauts sur certains coffrets que nous corrigerons par la suite.

- **le relevé des consommations a été suspendu pour mettre les agents releveurs à la disposition du service d'intervention.** Le décalage sera d'une quinzaine de jours pour la plupart des communes.

- je vous demande de sensibiliser, autant que faire se peut, **les propriétaires de résidences secondaires** au fait que des casses de conduite ont pu avoir lieu après compteur si celui-ci n'était pas fermé. Il est aussi possible que des gels de compteurs entraînent des fuites au moment du redoux. Prudence donc.

Le président,
François VERGNES

SIAEP du Gaillacois «Lieurac» 81600 RIVIERES
Tél 05 63 417 408 Fax 05 63 812 117
SIAEP.GAILLACOIS@wanadoo.fr
Site internet : www.siaep-gaillacois.fr



- CONSEIL MUNICIPAL n°11/07 - Séance du vendredi 30 décembre 2011 Ouverture de séance à 19 h 00

L'an deux mille onze et le vendredi 30 décembre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Pascal CRÉPIN, Bruno LADOUCKETTE, Lydie PICARONIE, Jean-Pierre PUJOL, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Adjointes,

Jean BANQUET, Véronique BOSC, Dominique FERRIERE, Christiane GÉLIS, Thierry MALLÉ, Jean-Charles NEHR, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Bruno DORÉ représenté par Anne ROUMEGAS-PORCHE
Cendrine GATUMEL représentée par Jean-François VINCENT
Gilbert ROCHE représenté par Lydie PICARONIE

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 22 décembre 2011

ORDRE DU JOUR :

1. Information sur le retrait de la délégation d'un adjoint et devenir de la commission Sport et Vie associative
2. Clarification et échanges sur les circuits de décision au sein de la mairie
3. Projet de la commune à moyen terme

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 novembre 2011

Madame le maire indique que le compte-rendu a été transmis par mail à tous les élus et que Madame Christelle SUAU et Monsieur Jean-Charles NEHR ont souhaité y apporter des modifications. Elle indique que le compte-rendu présenté à approbation tient compte de ces modifications. Aucune observation supplémentaire n'étant émise, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Information sur le retrait de la délégation d'un adjoint et devenir de la commission Sport et Vie

associative

Madame le Maire rappelle en préambule que onze conseillers municipaux ont demandé à porter à l'ordre du jour du conseil une information sur les raisons du retrait de la délégation de M. Jean-Pierre PUJOL.

Elle indique également que M. Jean-Pierre PUJOL a exprimé dans la presse son souhait de s'exprimer publiquement devant le conseil municipal.

Elle rappelle aux élus que la question du retrait d'une délégation à un adjoint ne relève pas de la compétence du conseil municipal.

Elle indique que Monsieur Jean-Pierre PUJOL aura 4'30 pour s'exprimer et qu'elle aura ensuite le même temps de parole pour s'exprimer à son tour.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre PUJOL. Celui-ci indique qu'il n'est pas d'accord avec les faits que Madame le Maire lui reproche. Il rappelle son implication auprès des associations et rappelle la liste des actions de la commission sport-associations. Il remercie les personnes qui lui ont manifesté leur soutien.

Madame le Maire est amenée à rappeler à Monsieur Jean-Pierre PUJOL, à un moment de son intervention, qu'il ne lui reste que 2 minutes.

Madame le Maire prend la parole ensuite. Elle indique qu'il y a des éléments précis, des faits et des courriers, qui l'ont amenée à retirer la délégation de Monsieur Jean-Pierre PUJOL. Elle précise que cette décision n'a pas été facile à prendre mais qu'elle considère qu'il était de sa responsabilité de le faire. Elle rappelle que Monsieur Jean-Pierre PUJOL demeure membre du conseil municipal et membre de toutes les commissions et instances auquel il participait.

Concernant le devenir de la commission sport-associations et relais de quartier, Madame le Maire indique qu'elle a reçu les membres de la commission le 15 décembre. Elle précise que cette commission continue d'exister, qu'elle a sa place et son rôle à part entière parmi toutes les commissions et que Monsieur Jean-Pierre PUJOL peut bien entendu continuer à en faire partie s'il le souhaite. Elle rappelle que le maire est de droit président de toutes les commissions municipales mais qu'elle souhaite que le groupe désigne en son sein un rapporteur du travail et des projets de la commission. Ils seront pris en compte dans l'élaboration du budget comme ils l'ont toujours été. Elle précise que les



membres de la commission lui ont fait part de leur volonté de continuer à travailler dans la commission et de leur souhait que Monsieur Jean-Pierre PUJOL continue ce travail avec eux.

2 - Clarification et échanges sur les circuits de décision au sein de la mairie

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Le maire, quant à lui, est chargé d'exécuter les décisions du conseil sous un double contrôle, celui du conseil municipal et celui, administratif, du représentant de l'état dans le département.

Elle rappelle les éléments qui lui paraissent garantir le fonctionnement démocratique du conseil municipal de Marssac :

Quinze commissions municipales ont été instituées en début de mandat et sont ouvertes à tous les conseillers municipaux.

Il y a en moyenne 6 conseils municipaux par an. En 2011 il y en a eu en février, avril, juin, juillet, octobre, novembre, plus celui de ce soir.

Avant chaque conseil les élus reçoivent une note de synthèse qui leur précise sur quoi ils seront appelés à se prononcer et leur indique le cas échéant les documents qui sont à leur disposition en mairie.

La partie "questions diverses" est largement utilisée en conseil pour informer les élus du suivi des affaires courantes et leur permet également de poser toutes questions qu'ils souhaitent.

Le budget prévisionnel, qui traduit tous les actes de la gestion communale, est présenté chaque année aux élus. En 2011 il a été voté par 18 élus sur 20.

Pour la préparation de ce budget, toutes les commissions municipales sont invitées à faire remonter leur projet, il y a des réunions d'ajustement entre élus des commissions pour établir des priorités et le budget est présenté au conseil après avis de la commission finances.

Les élus du groupe Bien Vivre à Marssac sont présents dans toutes les commissions ainsi que dans les comités de pilotage de la ZAC de Rieumas et ZAC du Bourdelas qui sont deux gros projets se réalisant sur la commune.

Madame le Maire fait ensuite un tour de table pour recueillir l'avis de chacun. Des critiques sont exprimées.

Fonctionnement des commissions : certaines commissions fonctionnent très bien mais d'autres ne se réunissent pas assez souvent, et, pour certaines, ne se sont jamais réunies. Il est demandé de relancer la commission site internet.

Fonctionnement du Conseil municipal : des élus se plaignent de ne pas connaître la date du conseil assez tôt et de recevoir le compte-rendu trop tard après la tenue du conseil. La commission des finances aurait dû se réunir pour parler du taux de la taxe d'aménagement avant le vote du conseil municipal.

Décision du maire: la décision de Madame le maire de lancer un audit sur les finances de la commune et le choix du cabinet étaient peut-être pertinents mais des élus regrettent que la commission finances n'ait pas été consultée au préalable, ni associée à la démarche.

Degré d'information des élus : des élus indiquent que l'information circule mal ce qui peut freiner certains dans leur implication.

Des conseillers municipaux font part de leur souhait de s'impliquer davantage, et regrettent de ne pas être suffisamment sollicités. Monsieur Jean BANQUET fait remarquer, pour éclairer ce point, qu'il y a des compétences certaines, parmi les élus, qui n'ont jamais été utilisées (juridiques, par exemple).

Madame le Maire indique que si des élus veulent s'investir davantage, cela lui paraît une très bonne chose pour le bien de la commune et qu'elle est prête à réfléchir à toutes mesures pouvant favoriser cette implication.

3 - Projet de la commune à moyen terme

Madame le Maire rappelle que son équipe a été élue sur un projet de programme et que ce projet n'a pas changé. Il reste le fil conducteur de tout ce qui a été fait depuis 4 ans même si tous les projets n'avancent pas au même rythme.

Ce programme comprenait deux projets phares. La requalification de la rue des Peyragues a été réalisée. Le projet de construction de la salle omnisports avance.

Le choix du terrain a été voté en avril 2010 après réunion de tous les élus le 25 janvier 2010. Un cahier des charges a été établi pour un bâtiment comprenant une



salle omnisport et un dojo. Une estimation du projet a été demandée à un économiste (estimation = 3 Millions d'euros). Un audit financier a été commandé au cabinet Ressource Consultants. Le résultat de cet audit va être bientôt restitué à tous les élus.

Les élus pourront alors décider en toute connaissance du seuil d'investissement acceptable compte tenu des autres projets de la commune, de ses ressources financières et de la politique fiscale à mettre en œuvre.

Elle ajoute qu'elle a entendu les alertes sur le fonctionnement et qu'elle avance dans une réflexion entamée déjà depuis plusieurs semaines. Elle fera des propositions dès le début d'année pour clarifier le fonctionnement et remanier le bureau. Une rencontre dans les dix jours sera proposée à l'ensemble des élus.

Monsieur Philippe NEUVILLE indique que le projet des Peyragues était un projet de l'ancienne municipalité et que sans le travail fait par l'ancienne équipe ce projet n'aurait pu aboutir.

Madame le Maire rappelle que ce projet a fait l'objet d'un gros travail des élus de la commission travaux. Il a fallu remobiliser la Direction Départementale des Territoires et cela a été difficile. Le projet lui-même a dû être modifié.

Monsieur Philippe NEUVILLE indique qu'il y a quatre ans de passif pendant lesquels il n'y a pas eu de dialogue. Il souhaite que la commune reparte sur de bonnes bases même si cela risque d'être difficile.

Madame le Maire souhaite que les élus puissent avancer ensemble sur les projets de la commune.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 20 h 20.

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal.

Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à cœur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), c'est simple !

Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557



Elections 2012

2012 sera l'année de l'élection présidentielle et des élections législatives. Petit coup d'œil sur ces deux temps forts du premier semestre de l'année.

Elections présidentielles

Les deux tours de l'élection présidentielle se dérouleront les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 en métropole, les samedis 21 avril et 5 mai 2012 dans les départements et collectivités d'outre-mer.

Le président de la République est élu au suffrage universel direct dans le cadre d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours par les citoyens de nationalité française, âgés d'au moins 18 ans le jour du premier tour de l'élection, non privés du droit de vote et inscrits sur les listes électorales. La durée de son mandat est de 5 ans.

Des règles qui ont évolué au fil du temps

La France a connu 23 présidents de la République. Sept d'entre eux seulement ont été élus au suffrage universel direct. Le premier est Louis-Napoléon Bonaparte, élu sous la seconde République, le 10 décembre 1848, à l'âge de 40 ans. Il a été le plus jeune président de la république française avant de rétablir le régime impérial le 7 novembre 1852 ! Il faudra ensuite attendre la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, approuvée par le référendum du 28 octobre 1962, pour que le suffrage universel direct soit rétabli. Il s'est appliqué en 1965 pour l'élection de Charles de Gaulle à son second mandat et pour les élections qui ont suivi en 1969, 1974, 1981, 1988, 1995 et 2002.

Sous l'éphémère seconde république la durée du mandat avait été fixée à quatre ans, sans renouvelle-



Source : www.assemblee-nationale.fr

L'urne et le fusil, gravure de M.L. Bosredon, avril 1848

"Désormais le bulletin de vote doit remplacer le fusil"

Légende : Ça c'est pour l'ennemi du dehors, pour le dedans, voici comme l'on combat loyalement les adversaires... "

ment possible dans la continuité du mandat, dans le souci d'empêcher l'établissement d'un pouvoir personnel. La III^{ème} République institua pour sa part le septennat en 1873. Il fut de règle jusqu'au référendum du 24 septembre 2000 qui a approuvé le principe d'un mandat présidentiel de 5 ans.

Elections législatives

Les deux tours des élections législatives se dérouleront en métropole les dimanches 10 et 17 juin 2012. Comme pour l'élection présidentielle, certains départements et collectivités d'outre-mer voteront le samedi.

Les députés sont élus au suffrage universel direct dans le cadre d'un scrutin majoritaire à deux tours. La durée de leur mandat est de 5 ans renouvelable, sauf si la législature est interrompue par une dissolution. Depuis 1958, ce cas de figure s'est présenté 5 fois : 1962, 1968, 1981, 1988 et 1997.

La modification de la carte des circonscriptions :

La loi a modifié la carte électorale en vigueur depuis 1986 afin de tenir compte de l'évolution de la population et de rendre, en principe, la représentativité des députés plus homogène : 33 circonscriptions sont supprimées, 22 sont créées en métropole et dans les collectivités d'Outre-mer et 11 attribuées aux Français de l'étranger (6 pour l'Europe, 2 pour les Amériques, 2 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie-Océanie).

Le Tarn est directement concerné par cette modification. Il passe de 4 circonscriptions à 3 et perd ainsi un siège de député.

La commune de Marssac fait partie de la 2^{ème} circonscription qui comprend les cantons de : Albi Nord-Est, Albi Nord-Ouest, Albi Ouest, Cadalen, Carmaux Nord, Carmaux Sud, Castelnaud-Montmiral, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lisle-sur-Tarn, Monestiés, Pampelonne, Rabastens, Salvagnac, Valderiès, Vaur



Ambiance 100% country à Marssac



Le bal country organisé à MARSSAC le Samedi 28 Janvier par CHEYEN'COUNTRY a connu un très vif succès.

Citoyenneté : participez aux opérations de vote

Nous avons besoin de monde pour renforcer les bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives.

Vous avez un peu de temps disponible, vous souhaitez participer à cette organisation soit en tenant un bureau de vote en journée avec les élus (tranche horaire de 2h 30 entre 8h et 18h), soit en participant au dépouillement le soir...

Faites- vous connaitre rapidement auprès de la mairie en indiquant vos disponibilités

Tel : 05 63 55 40 47
mairie-marssac@wanadoo.fr

Merci de votre participation

Dans une ambiance 100 % country-western, les nombreux danseurs venus des différents clubs du Tarn, de la Haute Garonne et également de l'Aveyron ont partagé un grand moment de culture américaine. Coiffés de leurs chapeaux et chaussés de santiags pour donner le tempo, ils n'ont pas quitté la piste de 21 heures à 2 heures du matin.

La soirée s'est déroulée dans une atmosphère très conviviale avec dégustation de nombreuses crêpes cuisinées par les bénévoles du club.

Le temps s'est écoulé trop rapidement, mais tous ont promis de se retrouver sur la piste à la Salle des Fêtes de MARSSAC, **le SAMEDI 17 MARS 2012** pour un grand bal country animé par l'orchestre FLASHBACK.

Venez, vous aussi nous rejoindre.

Retrouvez toutes les informations sur ce futur évènement ainsi que les photos de nos animations sur notre blog <http://cheyencountry.e-monsite.com>

Nelly BRESSON, Présidente



DIMANCHE 25 MARS



Vide Dressing

Marssac

SALLE MUNICIPALE DE 9H / 18H

Comité des Fêtes de Marssac

Marssac
Rivières
Sénoillac
Rives
Du
Tarn



5



ANS

1962012



Samedi

09 juin

2012

WWW.MRSRDT.FR